



# TOUS LES FOOTS

**TOUS LES JOURS, POUR TOUTES & TOUS**

## **POUR QUE LE FOOTBALL RESTE UN JEU**

- > Pratiquez le football avec des règles innovantes et adaptées.
- > Des compétitions selon votre niveau, vos disponibilités, et vos motivations.
- > Grande diversité de football, des championnats qui vous conviennent, du lundi au dimanche.
- > Enfants, jeunes, adultes, séniors, hommes, femmes et mixte, ...nos pratiques s'adressent à tous les publics.

**AVEC PLUS DE 2000 CLUBS, CHACUN TROUVE SA PLACE !**

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Football à 11 .....                                | 3  |
| Football à 7 autoarbitré .....                     | 6  |
| Football à 5 en salle .....                        | 8  |
| Foot enfants, foot jeunes .....                    | 9  |
| Walking foot .....                                 | 10 |
| Brevet fédéral FSGT - Entraîneur de football ..... | 11 |
| Compétitions - à savoir .....                      | 12 |
| Liste des comités FSGT en Île-de-France .....      | 13 |





# FOOTBALL

## À 11

Il est organisé du vendredi soir au lundi soir. Des adaptations importantes ont été apportées aux règles : remplacements tournants et illimités, carton blanc (sortie temporaire), arbitrage à deux arbitres de centre, avancée ou recul de 10 m sur contestation... Des arbitres officiels sur toutes les rencontres. Pas d'amende financière, le budget de l'association est maîtrisé dès le début de saison.

Il se caractérise par deux formes d'organisation :

### LES CHAMPIONNATS HIÉRARCHISÉS ADULTES (+17 ans)

Organisés selon le principe des montées et descentes entre plusieurs groupes de différents niveaux. Les équipes jouent dans des groupes en fonction de leur classement de la saison précédente, et en fonction des niveaux, de leur zone géographique.

Ils se caractérisent par des contraintes réglementaires obligatoires :

- Le classement tient compte des résultats sportifs, du comportement sportif et du suivi administratif de l'équipe
- Obligation d'avoir dans son équipe un arbitre officiel
- Championnat organisé de septembre à juin
- Cinq remplaçants autorisés par match
- Avoir 17 ans avant le 30 juin de la saison en cours

### LES CHAMPIONNATS VÉTÉRANS (+33 ans et +45 ans)

Organisés dans le but d'offrir un maximum de matches aux équipes avec le moins de contraintes possible. Les équipes sont réparties dans des groupes en fonction de leur situation géographique.

Ils se caractérisent par :

- Les joueurs doivent avoir plus de 33 ans ou plus de 45 ans
- Rencontres planifiées en priorité en dehors des périodes de vacances scolaires
- Cinq remplaçants par match

## - LE \_\_\_\_\_ ? SAVEZ-VOUS ?

Une saison de foot à 11 c'est en moyenne 85 € par joueur pour une équipe qui dispose d'un terrain et 90 € sans terrain. (affiliation, licences, engagements et arbitrage).

## LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national) et selon le moment de pratique de votre choix. Pour s'engager il existe deux possibilités :

### ENGAGEMENT EN BRASSAGE

La phase de brassage des coupes est organisée sous la forme de trois rencontres de classement et une rencontre de qualification par moment de pratique (du vendredi au lundi). Elle se déroule en septembre et en octobre.

À l'issue de cette phase les équipes sont qualifiées pour la coupe de leur choix en fonction de leur classement et de quota. (Coupe nationale, coupe régionale ou coupe départementale) Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées dans le même moment de pratique) en fonction de la moyenne de points marqués par rencontre, de la différence de buts, du nombre de buts marqués et éventuellement des sanctions sportives (cartons). Un quota de places (calculé en fonction du nombre d'équipes engagées) permet de connaître les équipes qualifiées pour chacune des coupes. À noter que pour la coupe Nationale Auguste Delaune, une commission de validation des engagements statuera en dernier ressort sur la participation des équipes en phase nationale.

### ENGAGEMENT DIRECT

Cette possibilité est uniquement offerte pour les coupes régionales et départementales. Les équipes qui opteront pour cette option intégreront la coupe de leur choix à partir du mois de janvier. Elles rejoindront les équipes qualifiées par la phase de brassage et devront éventuellement disputer un tour de cadrage au préalable en fonction du nombre d'équipes engagées directement.



### LES AUTRES COMPÉTITIONS

En plus du championnat, il existe d'autres compétitions qui vous permettront, au gré de vos choix, d'étoffer votre calendrier, de participer à un événement national ou de faire un déplacement dans les autres régions.

## LE FOOTBALL À 11 C'EST :



**7263**

PRATIQUANTS



**188**

ÉQUIPES



**7**

COUPES  
DÉPARTEMENTALES



**6**

CHAMPIONNATS



**6**

COUPES  
RÉGIONALES



**1**

COUPE  
NATIONALE



## LES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

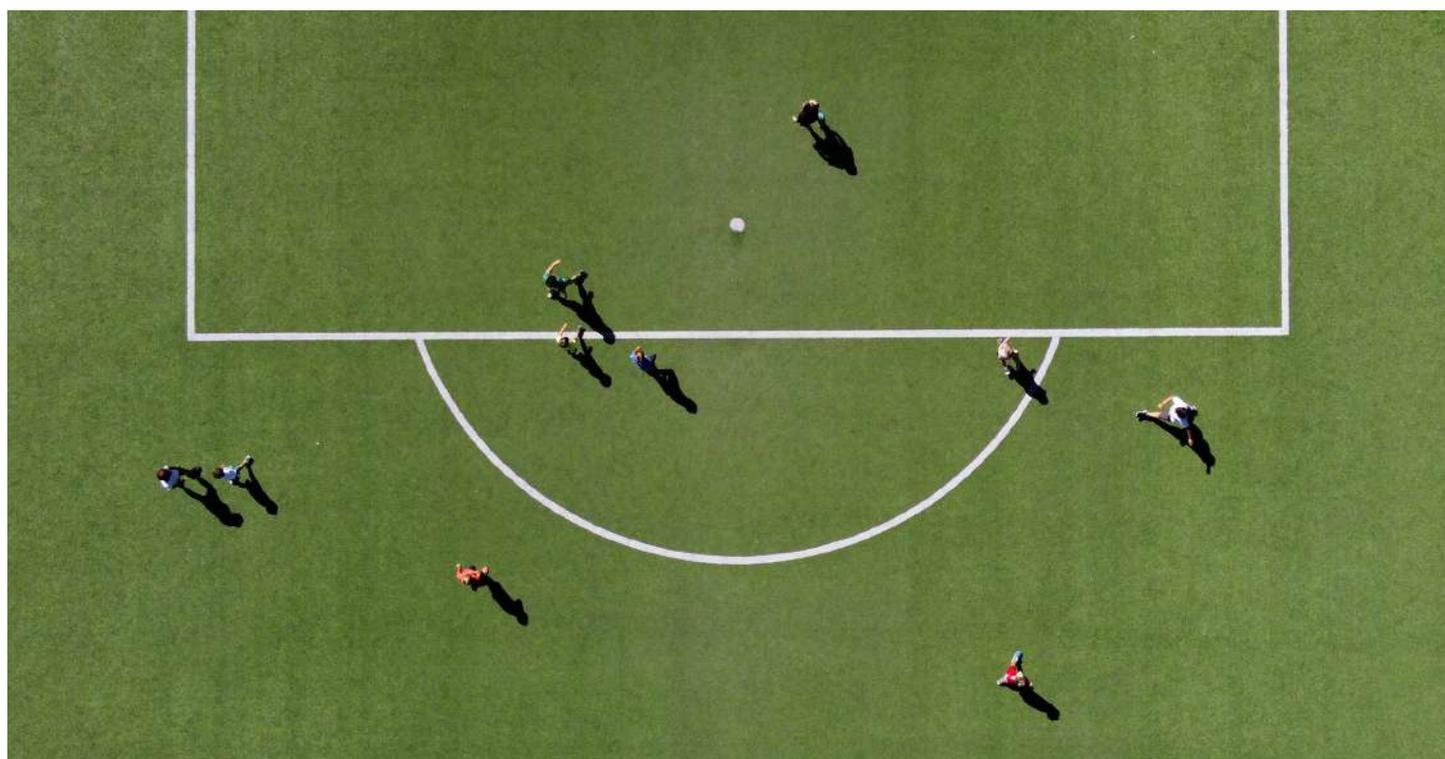
Dans la plupart des Comités départementaux de la région parisienne, il existe une sélection départementale. Elle a pour but de rassembler des joueurs issus de clubs du même comité d'affiliation, afin de favoriser les échanges et les rencontres. Les équipes de Foot à 7 et à 5 peuvent également présenter des candidats. Elles participent à des rencontres nationales avec d'autres sélections de France. Ces rencontres permettent la constitution de l'équipe fédérale FSGT disputant les épreuves internationales.

## TERRAIN DE JEU

Pour les compétitions de Foot à 11, vous devez disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi.

Pour les championnats de semaine, les Comités 75, 93 et 92 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités qui leur permettent de faire jouer des équipes sans terrain.

Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.



# FOOTBALL AUTOARBITRE À 7

L'activité foot autoarbitré à 7 représente une innovation FSGT qui répond à l'attente d'une grande partie de la population passionnée de football. Principes généraux : le jeu devient l'enjeu ! Dans le foot autoarbitré à 7 FSGT, le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie priment sur le seul résultat.

Ainsi, pendant les matches, il n'existe pas de délégation de pouvoir. Par l'autoarbitrage, les joueurs assurent eux-mêmes le loyal déroulement de la rencontre. Ils en sont garants. Chaque joueur considère que, sans les autres, il n'y a pas de jeu et de plaisir possibles dans le foot. Outre ses équipiers, les adversaires sont également des partenaires qui lui permettent de déployer son talent et donc de progresser.

## LES CHAMPIONNATS ADULTES (+17 ans)

Six Comités départementaux organisent des championnats de football autoarbitré à 7. Les équipes sont regroupées selon le jour de pratique choisi (du lundi soir au samedi matin) ou la zone géographique de pratique. Les caractéristiques essentielles sont :

- Autoarbitrage
- Pas de hors-jeu
- Pas de tacle
- Touches au pied ou à la main
- Match de deux fois 30 minutes
- Cinq remplaçants tournants
- Pas d'obligation d'avoir un terrain
- Forme d'organisation variée permettant une pratique de 3 à 8 mois

## CHAMPIONNAT +30 ANS

Organisés le soir en semaine du lundi au vendredi soir. Les rencontres sont planifiées en fonction du choix de l'équipe qui reçoit. Les joueurs doivent avoir plus de 30 ans.

### Nouveauté !

#### CHAMPIONNAT MIXTE RÉEL

Trois filles et trois garçons obligatoire sur le terrain. 7<sup>e</sup> joueur libre. Remplacement garçon sur garçon et fille sur fille.

#### CHAMPIONNAT FÉMININ

Lancement d'un championnat féminin le soir en semaine. Conditions d'organisation et de jeu identiques au foot à 7 masculin.



©Noa Dretakis

## LE FOOTBALL AUTOARBITRÉ À 7



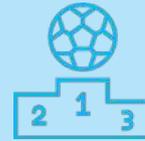
**8078**

PRATIQUANTS



**677**

ÉQUIPES



**15**

CHAMPIONNATS



**8**

COUPES  
DÉPARTEMENTALES



**5**

ÉPREUVES  
SAISONNIÈRES



**1**

COUPE  
NATIONALE



**1**

COUPE  
RÉGIONALE

### TERRAIN DE JEU

Pour le Foot à 7, il est souhaitable de disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi. Dans le cas contraire, les Comités 95, 94, 93, 92, 91 et 75 ont conclu des conventions avec les parcs inte départementaux et certaines municipalités permettant de faire jouer des équipes sans terrain. Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

### LES AUTRES COMPETITIONS

#### > LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national).

La coupe régionale et les coupes départementales :  
UNE PHASE DE BRASSAGE

La phase de brassage des coupes est organisée sous la forme de rencontres (3 à 5) de classement. Elle se déroule en septembre et octobre. À l'issue de cette phase les équipes sont qualifiées pour la coupe régionale (trois fois 64 équipes sur trois niveaux) ou leur coupe départementale en fonction des modalités de chaque département. Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées) en fonction de la moyenne de points marqués par rencontre, de la différence de buts, du nombre de buts marqués. La coupe nationale : chaque Comité a un quota d'équipes pouvant y participer. Elle est organisée sur un week-end en fin de saison.

Les équipes de Foot autoarbitré à 7 ont également la possibilité de s'inscrire dans les Coupes de Foot à 11, à condition d'avoir un effectif suffisant pour jouer à 11 et des maillots numérotés.

#### > LES CHALLENGES

Selon les Comités, ils sont organisés en fin de saison. Ils offrent la possibilité aux équipes du championnat et à d'autres spécialement constituées pour l'occasion, de participer à une épreuve saisonnière. Les règles sont les mêmes que pour les championnats.

- LE \_\_\_\_\_ ?  
**SAVEZ-VOUS ?**

Une saison de foot à 7 autoarbitré c'est en moyenne 70 € par joueur pour une équipe, terrain compris. (affiliation, licences, engagements et terrain).



# FOOTBALL À 5 EN SALLE

**Il s'organise le week-end. Il existe des championnats pour les adultes (+17 ans), les jeunes et les enfants.**

Comité FSGT de Paris :

- > Le samedi après-midi pour les enfants et les jeunes.
- > Le dimanche matin pour les adultes.



## LES CHAMPIONNATS ADULTES (+17 ans)

Les championnats sont caractérisés par :

- Autoarbitrage
- Pas de hors-jeu
- Pas de tacle
- Touches au pied
- Cinq remplaçants tournants
- Pas d'obligation de disposer d'un gymnase

## GYMNASES

Les Comités essaient de mettre à disposition des installations, mais si vous disposez d'un créneau horaire adapté au championnat, merci de nous l'indiquer.

— LE —  
**SAVEZ-VOUS ?**

Une saison de foot à 5 adulte c'est en moyenne 50€ par joueur pour une équipe, 40€ pour les jeunes et 30 € pour les enfants (affiliation, licences, engagements et salles).



# FOOT ENFANTS

# FOOT JEUNES

**Le football a des vertus éducatives, mais des vertus qui s'enseignent à tout âge. Le championnat FSGT de foot enfants organisé par l'académie FSGT de l'ES Vitry c'est 57 années de culture spécifique du foot pour les enfants et les jeunes :**

- Du football pour toutes et tous, chacun à son niveau, sans élimination.
- Des formes de pratiques qui privilégient le jeu et le progrès sportif de chaque enfant (quel que soit son niveau) contre le modèle du football de l'enjeu et du culte de la gagne à tout prix.
- D'abord un jeu, le football est aussi une activité éducative pour rendre chaque enfant plus autonome, plus responsable et lui donner confiance dans sa pratique et dans sa vie.
- Il en va de même pour la fonction d'arbitre, pratique essentielle pour faire progresser les jeunes footballeurs et leur donner confiance. Les plus âgés arbitrent les plus petits.

L'académie FSGT de l'ES Vitry regroupe autour d'elle les clubs qui partagent ces valeurs pour organiser l'ensemble des épreuves et championnats. Près de 50 équipes sont engagées d'une saison à l'autre dans des formules d'épreuves adaptées de 8 à 16 ans...

> Comité FSGT Val de Marne : 01 49 87 08 50





# WALKING FOOT

**Vous avez 50 ans ou plus, vous êtes joueur de football, vous rêver de pouvoir continuer à prendre du plaisir avec un ballon dans le cadre d'une activité organisée, le walking foot est fait pour vous!**

Qui connaît le walking foot ? Littéralement « foot en marchant ». C'est une nouvelle activité qui nous vient d'Angleterre, véritable phénomène outre Manche avec plus de 10 ligues et 100 clubs. Les raisons de cet engouement : la possibilité pour les plus de 50 ans de continuer à pratiquer leur passion différemment ou de s'y lancer (féminines bienvenues)...

**L'activité est déjà organisée dans plusieurs comités départementaux FSGT :**



**À Paris (75)**

- Entraînement possible dans des groupes déjà structurés
- Accompagnement à la structuration de l'activité dans votre club

[apa@fsgt75.org](mailto:apa@fsgt75.org) - 06 62 38 35 60



**Dans le Val-de-Marne (94)**

- Accompagnement à la structuration de l'activité dans votre club

[fsgt94@wanadoo.fr](mailto:fsgt94@wanadoo.fr) - 01 49 87 08 50

## Les règles simples du walking foot !



**OBLIGATION DE MARCHER**  
avec ou sans ballon



**ABSENCE DE CONTACT**  
avec l'adversaire



**Le ballon ne peut pas dépasser LA HAUTEUR DES HANCHES**



**Jeu à CINQ CONTRE CINQ**





# BREVET FÉDÉRAL FSGT ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

Organisé par la ligue Île-de-France FSGT et ses comités, les footballs FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 17 000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs. La Ligue Île-de-France FSGT et ses comités ont souhaité construire une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

## Objectifs et finalités de la formation :

Disposer d'un diplôme qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte.

Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

- EN  
**SAVOIR +**

**Ligue Île-de-France FSGT**

01 49 42 23 24

lif@fsgt.org

www.liguefsgt.org

## Contenus de formation :

### Niveau 1

- Huit séquences spécifiques de trois heures chacune :
- Gestion de groupe et des conflits
- Sécurité, physiologie, anatomie et santé (deux séances dont une pratique)
- Observation et analyse de match, outils d'observation et mise en situation
- Construction et animation d'une séance/mise en situation pédagogique (quatre séances pratiques)
- Six heures de tronc commun (réparties sur deux soirées ou une journée)

### Niveau 2

- Six heures de tronc commun (réparties sur deux soirées ou une journée) avec des séquences sur le mouvement sportif en France, la notion de progrès, et le projet associatif et sportif.
- Trois stages au choix, en fonction de son expérience et de ses objectifs :
  - Performance/observation et analyse de match : Intervenir sur une sélection départementale
  - Formation : Animation d'une ou plusieurs séances du Brevet Fédéral
  - Entraînement : Animation d'un cycle de séance adultes ou enfants

### Coût : 80 € ( si 1<sup>ère</sup> formation)

La formation est gratuite pour les stagiaires ayant déjà suivi la formation de niveau 1. Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire. Débutants ou confirmés. Licenciés FSGT, agés de seize ans minimum.

### Public visé :

Entraîneurs, animateurs, joueurs capitaines d'équipes de tous les footballs (foot en salle, foot autoarbitré à 7, foot à 11, foot jeunes).

# POUR PARTICIPER À LA COMPÉTITION DE VOTRE CHOIX, VOUS DEVEZ :

## > Affiliation

Affilier votre association à la FSGT pour entrer dans le mouvement sportif français. La démarche est à faire en ligne depuis le site [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org). L'assurance responsabilité civile du club est incluse. Renseignement auprès des Comités départementaux FSGT.

## > Engagement dans les compétitions

Remplir lisiblement le dossier d'engagement Foot disponible sur le site [www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) et le retourner au Comité d'affiliation accompagné du règlement financier correspondant.

## > Licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT (assurance individuelle en responsabilité civile comprise).

## > Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club en se procurant un carton d'autorisation auprès de son Comité. Un adhérent ne peut pas être autorisé à jouer pour un autre club si la pratique recherchée existe dans son club. L'autorisation s'obtient auprès de son comité d'affiliation.

## > Assurance

Le club a l'obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuel couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive. La FSGT propose une assurance individuelle avec la licence.

## > Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire. Celui-ci peut-être remplacé par un questionnaire de santé rempli par l'adhérent. En fonction des réponses, l'adhérent remettra une attestation sur l'honneur à son dirigeant ou sollicitera un certificat médical auprès d'un-e médecin.

L'attestation sur l'honneur ou le certificat médical est à conserver par le dirigeant de l'association.

## > Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit faire les démarches auprès du club quitté et du nouveau club. Renseignement auprès de son Comité départemental FSGT.

## PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES LICENCES

Les clubs devront faire leur demande de licences par internet (il existe des bornes informatiques dans les comités). Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association au moment de l'enregistrement de l'affiliation. Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au Comité, Le

club pourra éditer en ligne la liste de ses licences validées et chaque adhérent recevra sa licence par courriel. Pour faire une demande de licence, le club aura besoin pour chaque adhérent, du nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse électronique et d'une photo au format numérique.



### **SIÈGE FÉDÉRAL**

14-16 rue de Scandicci,  
93508 PANTIN  
01 49 42 23 19  
accueil@fsgt.org  
www.fsgt.org

### **FSGT 91 & 77 SUD**

95 rue Emile Zola - Bât. C,  
91100 CORBEIL ESSONNES  
01 64 96 57 87  
fsgt91@orange.fr

### **LIGUE ÎLE-DE-FRANCE**

14-16 rue de Scandicci,  
93508 PANTIN  
01 49 42 23 24  
lif@fsgt.org  
www.liguefsgt.org

### **FSGT 92**

161 rue des Renouillers,  
92700 COLOMBES  
01 47 21 52 14  
fsgt@fsgt92.org  
www.fsgt92.org

### **FSGT 75**

35 avenue de Flandre,  
75019 PARIS  
01 40 35 18 49  
foot@fsgt75.org  
www.fsgt75.org

### **FSGT 93**

165 rue de Paris,  
93000 BOBIGNY  
01 48 31 12 59  
accueil@fsgt93.fr  
www.fsgt93.fr

### **FSGT 77 NORD**

ZA Jean Pierre Plicque  
42-43 Rue Jean Pierre Plicque,  
77124 VILLENY  
01 64 35 16 63  
fsgt77nord@gmail.com

### **FSGT 94**

115 avenue Maurice Thorez,  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
01 49 87 08 50  
fsgt94@wanadoo.fr  
www.fsgt94.org

### **FSGT 78**

7 rue Veuve Fleuret,  
78130 LES MUREAUX  
01 34 74 84 93  
fsgt78@orange.fr  
www.fsgt78.com

### **FSGT 95**

Espace Nelson Mandela  
82 boulevard Général Leclerc,  
95100 ARGENTEUIL  
01 34 10 43 10  
comitefsgt95@gmail.com  
www.fsgt95.org